

Règlement

1. Une seule canne par permis.
2. Les hameçons non naturels sont strictement interdits.
La palette, le spoon, le twister, et la pate sont interdites.
3. L'amorçage des poissons est interdit.
4. A l'exception des truites, tout autre poisson doit être remis dans l'eau
5. Après dix sessions de pêche, la onzième vous sera offerte gratuitement.
6. Cette carte de fidélité est **personnelle**, et seulement valable après être dûment remplie.
7. Pour être valable, chaque case doit être munie d'un cachet, d'une date et d'une signature.
8. En cas d'actions non conformes au règlement la présente carte sera annulée.
9. Cette carte doit être montrée à toute demande.
10. Prière de quitter l'étang propre !
11. Prière de réserver votre place de pêche en avance.
12. C'est interdit d'amener son propre Pick Nick